



# Programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés du Pays de Caux

## Lettre d'information n°11

Février 2025

Contact : 02 35 56 15 63 ou [mathias.eusebe@smitvad.fr](mailto:mathias.eusebe@smitvad.fr)

Site internet : [www.smitvad.com/prevention.html](http://www.smitvad.com/prevention.html)

### 2011-2025 : 15 années de réduction des déchets en Pays de Caux

Depuis 2011, le Smitvad participe en collaboration avec ses communautés de communes adhérentes au Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Caux.

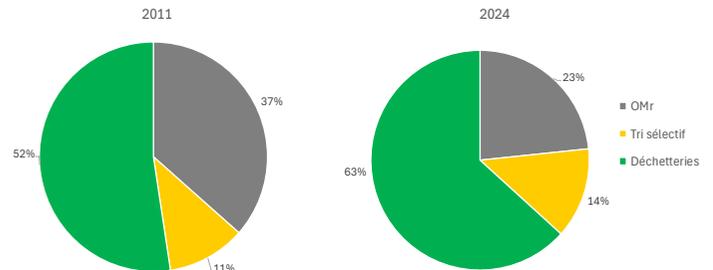
#### Moins de déchets produits et plus de valorisation !

##### Evolution des tonnages par habitant entre 2011 et 2024 sur le territoire du Smitvad

Année	OMr	Tri sélectif			TOTAL OMr + tri	déchetteries (sans déchets verts)											Déchets Verts	TOTAL DMA	TOTAL DMA sans déchets verts
		recyclables (hors verre)	verre	TOTAL tri		encombrants	bois	meublier	gravats	feraille	cartons	incinérables	placoplâtre	DEEE	autres	TOTAL déchetteries (sans déchets verts)			
2024	180	58	45	103	283	42	37	35	25	16	13	12	11	11	9	211	277	771	494
2011	283	44	42	86	369	67	23	0	71	17	6	0	0	8	6	198	208	775	567
2011-2024	-36%	32%	7%	20%	-23%	-37%	63%	/	-65%	-8%	123%	/	/	35%	50%	6%	33%	-1%	-13%

En comparant les données de tonnages de 2011 et 2024, on constate de **profondes transformations** au niveau de la **quantité de déchets produits** par habitant et leur répartition au sein des différentes filières :

- le poids d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) a chuté de plus de **100 kg/hab/an** (-36 %),
- la part de déchets triés par les habitants (tri sélectif + déchetteries) a **bondi de 63% à 77%**, augmentant ainsi la quantité de déchets valorisés,
- la production de Déchets Ménagers et Assimilés ou DMA a **diminué de 1%**.



En clair, cela signifie que les habitants du territoire **produisent moins de déchets ultimes et trient davantage**, ce qui **permet de mieux les valoriser**.

#### Comment enfin faire baisser les tonnages de déchets verts ?

La part représentée par les **déchets verts** dans la production totale de DMA a explosé entre 2011 et 2024, **passant d'un quart (27%) à plus d'un tiers (36%)** !

En 2024, ce sont près de **25 000 tonnes de déchets verts** qui ont été produites sur le territoire du Smitvad, ce qui représente un **coût de collecte et traitement supérieur à 1 million d'euros** ! Cette tendance, dont les explications sont multiples (changement climatique, **apports de professionnels**, arrêt du brûlage...), complique fortement l'atteinte des **objectifs de diminution** de tonnages.

Ainsi, **si l'on exclut les déchets verts**, la production de DMA par habitant du territoire est passée de 567 à 494 kg/hab entre 2011 et 2024, ce qui correspond à une **diminution de 13%**, non loin de l'**objectif national fixé à -15%** pour la période 2010-2030.

**6 000 000 € de traitement économisés !**

**Grâce à vous, plus de 57 000 tonnes d'ordures ménagères ont été évitées depuis 2011 ans !**

En parallèle, grâce à vos efforts de tri, près de **18 000 tonnes de déchets recyclables supplémentaires** ont pu être orientées vers les filières de recyclage.



57 000 tonnes d'OMr évitées, cela correspond à :

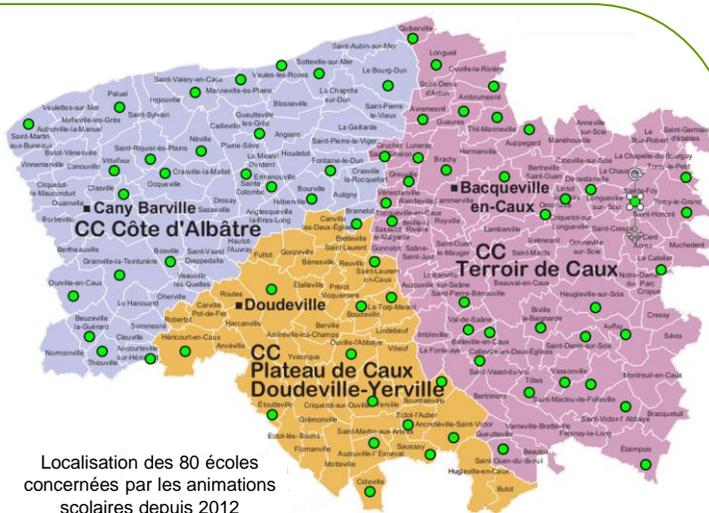
- **6 000 camions** de moins sur les routes,
- 32 500 tonnes de déchets en **moins en enfouissement**,
- **une économie de traitement de 6 millions d'euros** pour les collectivités concernées.

## Un projet de territoire en action !

Ces résultats ont été obtenus grâce à la mise en place sur l'ensemble du territoire du Smitvad de nombreuses actions dont vous trouverez un descriptif synthétique ci-dessous.

L'aspect unitaire de ce programme a été essentiel pour :

- tenir les objectifs de réduction de tonnage au niveau syndical
- assurer une cohérence du message avec le traitement de Brametot
- garantir une flexibilité de la mission prévention pour les com. com.



Localisation des 80 écoles concernées par les animations scolaires depuis 2012

## Les actions en quelques mots

2011



- Plus de **7 000 kits compostage** ont été distribués depuis 2003. Sur le territoire du Smitvad, ce sont environ **50% des foyers qui pratiquent le compostage**. Des lombricomposteurs sont proposés et il est aussi possible de bénéficier d'une **formation à domicile par un maître composteur**

- **6 aires de compostage collectif** ont été installées (3 au niveau de campings et 3 au niveau d'habitat collectif ou services techniques). L'école primaire de Luneray et l'école maternelle de St Laurent en Caux sont équipées de **poulaillers collectifs**

- Plus de **10 000 élèves de 80 écoles différentes** ont été sensibilisés au respect de l'environnement et en particulier à la réduction des déchets

- Une opération **foyers témoins** a permis d'illustrer par l'expérience le fait que chaque foyer peut facilement réduire sa production de déchets en adoptant des gestes simples (**-38% de baisse** pour les 33 foyers volontaires)

- **1 000 personnes** ont été sensibilisées à l'éco-consommation grâce à des **opérations caddie malin** en grandes surfaces. Une exposition itinérante est également proposée en prêt aux collectivités qui en font la demande

- Plus de **11 000 autocollants stop pub** ont été distribués aux communautés de communes et mairies. **20% des boîtes aux lettres** indiquent ne pas vouloir de publicité (moins de 10% au début du programme)

- Grâce aux **maisons de la 2<sup>ème</sup> vie** et aux **conteneurs de réemploi**, toutes les communautés de communes participant au PLDPMA proposent un moyen de réemployer les objets en bon état **dans au moins une de leurs déchetteries**

- Depuis 2018, plus de **400 aides au jardinage durable** ont été accordées à des particuliers souhaitant limiter leur production de déchets verts. Celles-ci permettent d'éviter annuellement la production de **600 tonnes de déchets verts et 3750 voyages en déchèteries**

- Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une **trentaine d'artisans et commerçants** du territoire ont été **labellisés Ecodéfis** grâce au partenariat avec la CMA

- L'étude portée par la CCI pour la création d'une **plateforme de mutualisation des déchets des professionnels** sur la zone d'activité d'Yerville poursuit son cours en 2025

2025



Cette lettre d'information est semestrielle et vous tient informés des dernières avancées du programme

